



LABELS ALIMENTAIRES ET SIGNES DE QUALITÉ : DES PROMESSES NON TENUES : UNE RÉVISION S'IMPOSE !

28 / 09 / 2021



www.greenpeace.fr



www.quechoisir.org



www.wwf.fr

CONTEXTE (1/2) :

DES CONSOMMATEURS PERDUS DANS LA JUNGLE DES LABELS

- **Une profusion de démarches officielles ou volontaires**

- Des signes officiels de qualité et d'origine (SIQO) : qualité supérieure (Label Rouge), environnement (Agriculture biologique), origine et terroir (AOP)



- Des mentions réglementées : HVE (Haute Valeur Environnementale), fermier, élevé en plein air, etc



- Des démarches privées : (Bleu-Blanc-Cœur, C'est qui le Patron ?!, etc.)



- **Si l'étiquetage (liste des ingrédients, Nutri-Score...) reste la principale source d'information pour 89 % des consommateurs*, pour autant 73 % des consommateurs ne font pas confiance aux labels en général****

- **Des doutes de longue date sur le niveau d'exigence des signes officiels : dès 2007, l'UFC-Que Choisir montrait que 20 AOC viticoles d'entrée de gamme ne méritaient pas leur label***.**

* Résultats de l'enquête LinKQ Worldpanel Label menée en septembre 2019 auprès de 11 701 répondants

** Etude Opinion Way/ French Food Capital, 2018

*** Réforme des AOC viticoles : Comment restaurer le lien avec le terroir ? - UFC-Que Choisir 2007

CONTEXTE (2/2) :

LES SOUTIENS PUBLICS À CERTAINS LABELS

- **Notoriété et reconnaissance officielle :**

Les SIQO bénéficient du statut de labels officiels et de la notoriété associée

- **Aides de la PAC :**

En France, le Plan Stratégique National de la future Politique Agricole Commune (PSN PAC) prévoit l'orientation des aides de la PAC vers la HVE, un nouveau niveau de certification environnemental 2+ et l'Agriculture Biologique

- **Achats privilégiés en restauration collective :**

L'article n°24 de la loi EGalim prévoit le recours à un approvisionnement d'au moins 50% de produits considérés comme durables (Agriculture Biologique, HVE, Label Rouge, AOP, AOC, Spécialités Traditionnelles Garanties, etc.) pour la restauration collective

- **Expérimentation de l'affichage environnemental**

La possible intégration des labels évoquée dans le calcul pour un affichage environnemental, travail lancé par le Ministère de la Transition écologique

- **Travaux en cours pour réviser les démarches et signes reconnus par les pouvoirs publics :**

- Révision de la Haute Valeur Environnementale (HVE) annoncée
- Proposition de 3 options d'intégration de critères de durabilité environnementale au sein des démarches des SIQO. Intégration soumise au volontariat des Organismes de gestion (ODG).

OBJECTIFS DES DEUX ÉTUDES : VÉRIFIER LA CONFORMITÉ AUX PROMESSES EXPRIMÉES ET AUX PRINCIPES DE LA CONSOMMATION RESPONSABLE

Les deux études réalisées par l'UFC-que Choisir d'une part et Greenpeace France, le BASIC, le WWF France d'autre part, ont enquêté sur **la fiabilité et les impacts de ces labels et démarches pour déterminer s'ils peuvent véritablement constituer des repères pour orienter les achats.**

Pour les signes bénéficiant d'une reconnaissance officielle (étude UFC-Que Choisir) :

- 1 - Vérifier la conformité des démarches aux exigences définies pour chaque SIQO par la réglementation
- 2 - Le cas échéant, analyser les causes de la non-conformité des produits à ces exigences

Pour les démarches publiques et privées (étude Greenpeace - WWF - BASIC) :

- 3 - Évaluer de façon systémique les impacts environnementaux et socio-économiques des démarches

Une étude de l'UFC-Que Choisir, réalisée avec l'appui de l'INRAE sur la base d'une analyse critique des cahiers des charges des SIQO.



Appellation d'Origine Protégée (AOP) :

- **La promesse :** La fabrication d'un produit est faite selon un savoir-faire reconnu dans une même zone géographique. Ce lien au terroir donne ses caractéristiques au produit.
- **La vérification sur 8 AOP fromagères :**
 - Trois fromages à pâte molle : le Camembert de Normandie (croûte fleurie), le Munster (croûte lavée) et le Picodon produit à partir de lait de chèvre
 - Quatre pâtes pressées non cuites : le Saint-Nectaire, le Cantal, le Salers et le Laguiole
 - Un fromage à pâte pressée cuite : l'Abondance



Label Rouge :

- **La promesse :** un produit qui garantit une qualité supérieure
- **La vérification sur 12 viandes Labels Rouges, classées en 4 grandes catégories :**
 - Poulet : Poulet de Loué, Poulet des Landes, Poulet fermier du Gers
 - Porc : Porc Opale, Porc fermier de la Sarthe, Porc fermier du Sud-Ouest
 - Bœuf : Bœuf fermier d'Aubrac, Bœuf Charolais du Bourbonnais, Bœuf de race Parthenaise
 - Veau : Veau d'Aveyron et du Ségala, Veau fermier sous la mère, Veau des Monts du Velay-Forez



ENQUÊTE UFC-QUE CHOISIR – VOLET SUR LES FROMAGES AOP : LA TRADITION ET LA TYPICITÉ GARANTIES, SAUF POUR LE SAINT-NECTAIRE, LE CANTAL ET LE MUNSTER

Trois critères sont essentiels au regard du caractère traditionnel et de la typicité : la race des vaches, l'alimentation du troupeau, le lait cru :

	Productions industrielles sans AOP	Saint Nectaire	Cantal	Munster	Abondance	Camembert de Normandie	Laguiole	Picodon	Salers
Interdiction du lait pasteurisé ou thermisé	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓
Interdiction des fourrages fermentés	✗	✗	✗	✗	✓	✗	✓	✓	✓
Proportion minimale de vaches de races locales	✗	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✗

5 AOP fromagères garantissent des conditions de production traditionnelles et une réelle typicité pour l'ensemble des productions : Abondance, Camembert de Normandie, Laguiole, Picodon et Salers.

En revanche, pour 3 AOP, Saint Nectaire, Cantal et Munster, les produits d'entrée de gamme sont trop peu différents des productions fromagères industrielles et ne devraient pas logiquement pouvoir bénéficier de l'appellation.



ENQUÊTE UFC-QUE CHOISIR – VOLET SUR LES VIANDES LABEL ROUGE : LA QUALITÉ SUPÉRIEURE EST EXIGÉE, NOTAMMENT POUR LES VOLAILLES, MAIS PAS POUR LE PORC

Quatre critères sont indispensables pour la qualité supérieure : la race, l'alimentation, le parcours extérieur, l'âge d'abattage élevé :

	Porc Label Rouge	Veau Label Rouge	Boeuf Label Rouge	Poulet Label Rouge
Races spécifiques exigées	✗	✓	✓	✓
Alimentation de bonne qualité nutritionnelle	✓	✓	✓	✓
Parcours extérieur (pour une proportion significative de la vie de l'animal)	✗	✗	✓	✓
Age d'abattage supérieur au standard	✗	Non pertinent	Non pertinent	✓

Les poulets Label Rouge montrent le plus de différence par rapport au conventionnel (accès à l'extérieur garanti dans tous les cas, nombre de jours avant abattage a minima deux fois supérieur, races à croissance lente et alimentation au grain). **Pour le porc Label Rouge, la différenciation est très faible. Ainsi, pour les productions qui s'en tiennent aux conditions de production minimales de la notice, le label ne se justifie pas.**

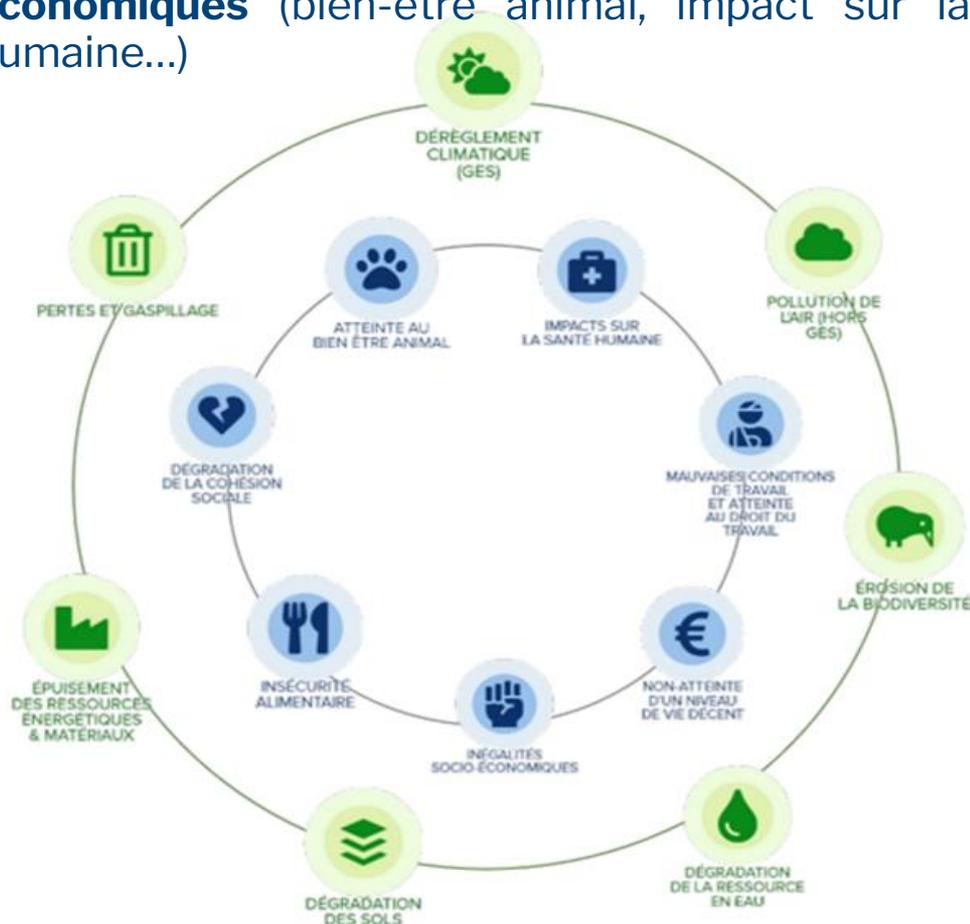
ENREGISTREMENT ET CONTRÔLE DES SIQO : DES PROCÉDURES SOUS L'INFLUENCE DES PROFESSIONNELS

L'étude de l'UFC-Que Choisir démontre qu'une proportion notable des SIQO étudiés ne sont pas conformes à leurs signes, (3 AOP fromagères sur 8 et 2 filières Label Rouge sur 4). L'origine de cette défaillance est à rechercher dans les procédures d'enregistrement et de contrôle des SIQO :

- **La création et la révision des cahiers des charges dépendent de la seule initiative des professionnels :** Les professionnels eux-mêmes définissent les exigences minimales de leur cahier des charges (zone de production, conditions de production, de transformation, etc.). L'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO), l'établissement public censé garantir la conformité des SIQO, ne peut les contraindre à faire évoluer leur cahier des charges
- **Une gouvernance de l'INAO au bénéfice des professionnels :** Les comités chargés de l'examen des cahiers des charges comptent une surreprésentation des professionnels au détriment des représentants de l'administration et des consommateurs
- **Des contrôles trop peu indépendants :** Les contrôles pour vérifier la conformité des produits aux règles définies dans les cahiers des charges sont délégués par l'INAO à des organismes certificateurs très liés aux professionnels de la filière

ÉTUDE DU BASIC-GREENPEACE-WWF - MÉTHODOLOGIE

1. A partir de recherches bibliographiques, **élaboration d'une grille d'analyse innovante et systémique comprenant 14 problématiques environnementales** (impacts sur le climat, la biodiversité...) **et socio-économiques** (bien-être animal, impact sur la santé humaine...)



2. **Analyse des cahiers des charges, d'études d'impacts, des entretiens** avec les porteurs des démarches et des experts des systèmes alimentaires

3. **Croisement des résultats obtenus avec la grille d'analyse systémique**

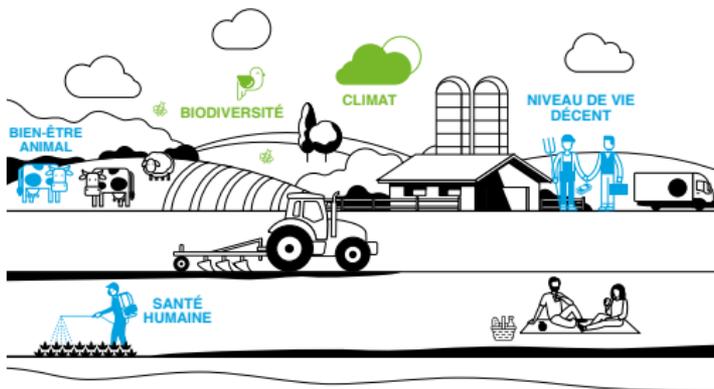
1. Obtention d'une grille d'analyse innovante des démarches alimentaires agricoles

Cette grille prend en compte de manière exhaustive les enjeux environnementaux et socio-économiques majeurs et leurs interactions (par exemple, de l'utilisation des pesticides jusqu'aux impacts sur l'enjeu de la biodiversité)

→ Grille accessible et permettant une transparence totale de la méthode [\[Lien vers le site WEB\]](#)

→ Outil complémentaire aux méthodes quantitatives existantes (notamment Analyse de Cycle de Vie)

2. Les enjeux clés de durabilité...



Biodiversité
Climat
Niveau de vie décent
Bien-être animal
Santé humaine



Enjeux identifiés
comme clés pour
améliorer la durabilité
des démarches

3. ... Et les enjeux oubliés

Parmi l'ensemble des démarches étudiées, 4 problématiques sont très rarement considérées dans les intentions des démarches et de leurs impacts :

- les conditions de travail - droit du travail
- la sécurité alimentaire
- l'épuisement des ressources non-renouvelables (énergétiques et minérales)
- les pertes et gaspillages alimentaires

Elles font pourtant partie intégrante des enjeux de durabilité alimentaire

ÉTUDE DU BASIC-GREENPEACE-WWF – RÉSULTATS DÉTAILLÉS (1/3)

LE BIO TIRE SON ÉPINGLE DU JEU

11

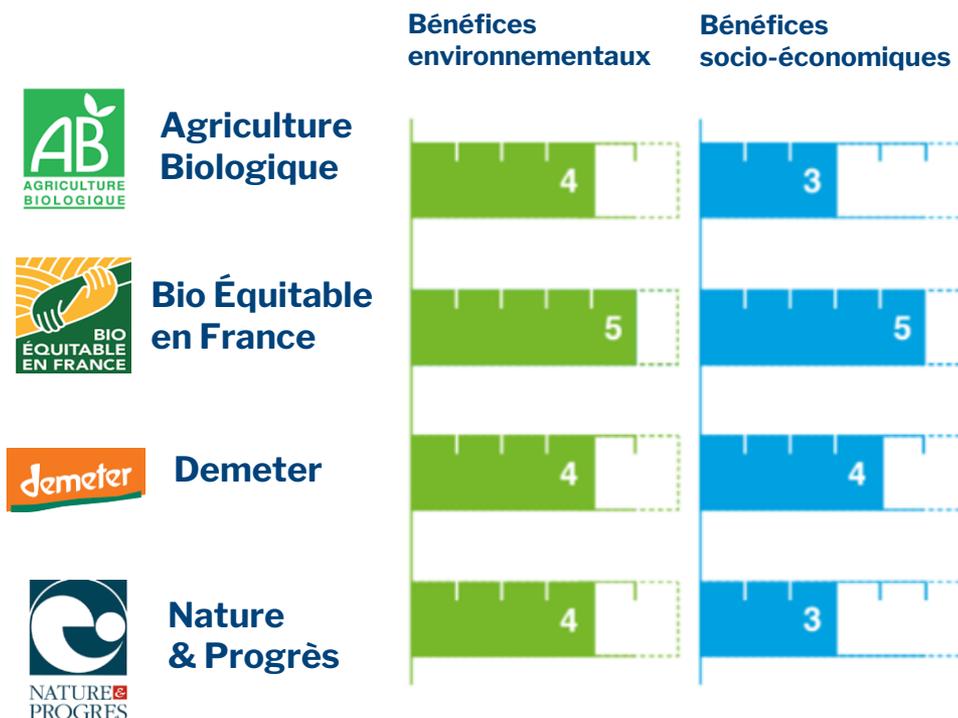
Les démarches partageant le socle de l'agriculture biologique (AB, Bio Équitable en France, etc.) obtiennent les bénéfices socio-économiques et environnementaux avérés les plus forts

Par exemple, des impacts positifs les plus élevés sur :

- Santé humaine
- Qualité des sols,
- Ressources en eau,
- Biodiversité,
- Qualité de l'air
- Bien-être animal

Ces scores positifs confirment l'intérêt de ces démarches pour garantir des bénéfices environnementaux et socio-économiques

Scores obtenus pour l'Agriculture biologique et les démarches apparentées



Les scores obtenus reflètent les bénéfices de ces démarches sur les enjeux socio-économiques et environnementaux, la note allant de 1 pour les bénéfices les moins avérés à 5 pour les bénéfices les plus avérés

ÉTUDE DU BASIC-GREENPEACE-WWF – RÉSULTATS DÉTAILLÉS (2/3)

HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE : EFFETS FAIBLES ET PEU AVÉRÉS

12

Les démarches partageant le socle de la certification environnementale (Agri Confiance, Zéro Résidus de Pesticides et la certification Haute Valeur Environnementale - HVE), ont les effets positifs les plus faibles et les moins avérés des démarches étudiées.

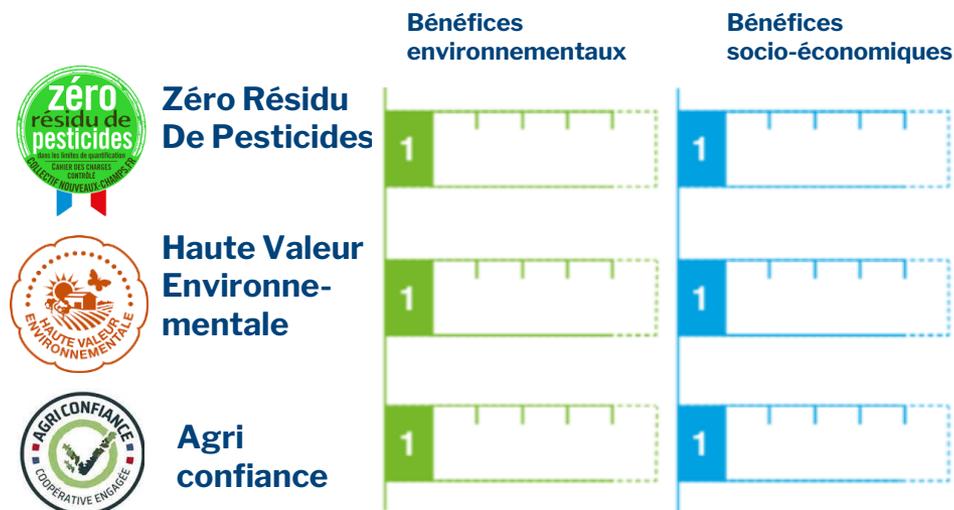
Pour la HVE notamment :

➤ Des impacts positifs faibles et peu avérés :

- Santé humaine
- Ressources en eau
- Biodiversité
- Qualité de l'air
- Climat

➤ Impacts non démontrables sur les autres critères socio-économiques

Scores obtenus pour la certification environnementale et les démarches apparentées



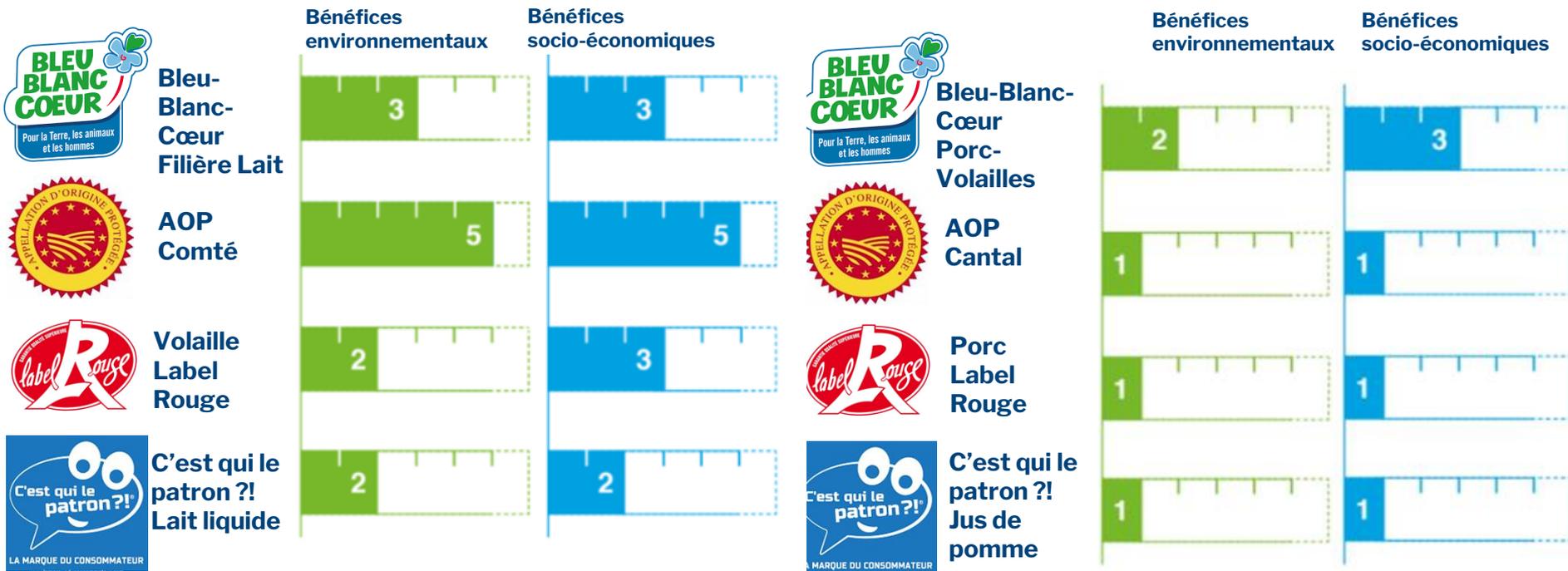
Les scores obtenus reflètent les bénéfices de ces démarches sur les enjeux socio-économiques et environnementaux, la note allant de 1 pour les bénéfices les moins avérés à 5 pour les bénéfices les plus avérés

Ces impacts particulièrement bas ou non établis impliquent de remettre en question le choix des pouvoirs publics français d'encourager la Haute Valeur Environnementale

ÉTUDE DU BASIC-GREENPEACE-WWF – RÉSULTATS DÉTAILLÉS (3/3)

LES DÉMARCHES DE FILIÈRES, A BOIRE ET A MANGER

Les démarches définies filières par filières (Bleu-Blanc-Cœur, Label Rouge, AOP, C'est qui le Patron ? etc.) ont des bénéfices très variés au sein d'une même démarche selon les cahiers des charges



Au vu de l'hétérogénéité des bénéfices des démarches, il est difficile pour le consommateur de faire un choix raisonné

LES EXIGENCES DE GREENPEACE FRANCE, L'UFC-QUE CHOISIR ET LE WWF FRANCE À DESTINATION DES DÉCIDEURS PUBLICS

- **Conditionner le soutien public aux impacts des démarches** et non à leurs intentions affichées, tout en accompagnant les démarches d'amélioration
- Plus particulièrement, **suspendre le soutien public à la certification Haute Valeur Environnementale (HVE)** tant que le cahier des charges n'a pas été révisé
- Réviser les démarches identifiées comme "durables" dans la loi EGalim et **doter la commande publique de plus de moyens financiers** afin qu'elle puisse constituer un réel levier pour accompagner la transition agro-écologique
- **Intégrer des critères de durabilité environnementale et socio-économique** dans les démarches faisant l'objet de valorisation publique tout en renforçant le contrôle du contenu des cahiers des charges
- S'inspirer de nos cadres d'analyses pour que le **futur affichage environnemental garantisse le plus haut niveau d'ambition** en matière de protection environnementale
- **Réviser la gouvernance des signes officiels** (études d'impacts publiques, exigence des contrôles, etc.) en élargissant la représentation de la société civile dans l'élaboration et la gestion des labels

CONTACTS PRESSE

Greenpeace France : Mélanie Veillaux - melanie.veillaux@greenpeace.org - 06 42 64 83 76

UFC Que Choisir : Corentin Coppens - ccoppens@quechoisir.org - 01 44 93 19 85

WWF France : Margaux Béal - mbeal@wwf.fr - 07 69 86 67 41